



DÉPARTEMENT de
la Côte d'Or

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 18 juillet 2024

DATE DE CONVOCATION
12 juillet 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le **18 juillet** à dix-huit heures trente,
Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Patrice ESPINOSA**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents : M. Patrice ESPINOSA (pouvoir de M. Paul MURANO), M. Gilles BRACHOTTE (pouvoir de M. Jean-Pierre COLOMBERT), M. Vincent CROUZIER (pouvoir de M. Vincent DANCOURT), Mme Nathalie SEGUIN, Mme Zineb HEMAIRIA, M. Guy MORELLE (pouvoir de M. Martial PARIZOT), M. Jean-Luc AUCLAIR, Mme Anne-Sophie BOISSON, Mme Sylvie CHASTRUSSE, M. Daniel CHETTA, Mme Marie-Françoise DUPAS, Mme Marie-Paule FONTAINE, M. Roland GOUJON, Mme Maryline GRANDIOWSKY (pouvoir de M. Dominique CHOPPIN), M. Dominique JANIN, M. Martial MATHIRON (pouvoir de Mme Carole CLAUDEL-SALOMON), M. Bernard NAVILLON, Mme Christine NIRLO, Mme Rachelle PETIT, M. Emmanuel PONTILLO (présent à partir de 19h00), M. Jean-Emmanuel ROLLIN, M. Jérôme THEVENEAU (pouvoir de M. Olivier GAUTHRON), M. Claude VERDREAU.

Étaient absents : M. Jean-Pierre COLOMBERT (pouvoir à M. Gilles BRACHOTTE), M. Vincent DANCOURT (pouvoir à M. Vincent CROUZIER), Mme Nathalie ANDREOLETTI, Mme Bernadette BERGER (suppléante de M. Martial PARIZOT), M. François BIGEARD, M. Benjamin BONIN (suppléant de M. François BIGEARD), M. Dominique CHOPPIN (pouvoir à Mme Maryline GRANDIOWSKY), Mme Carole CLAUDEL-SALOMON (pouvoir à M. Martial MATHIRON), Mme Maïté COUBAT, M. Laurent FAIVRE (suppléant de M. Simon GEVREY), M. Jean-Marie FERREUX, M. Olivier GAUTHRON (pouvoir à M. Jérôme THEVENEAU), M. Simon GEVREY, M. Dominique JANIN, M. Patrice LIEBELIN (suppléant de M. Bernard SOUBEYRAND), M. Paul MURANO (pouvoir à M. Patrice ESPINOSA), M. Martial PARIZOT (pouvoir à M. Guy MORELLE), Mme Stéphanie PEPIN (suppléante de M. Emmanuel PONTILLO), M. Emmanuel PONTILLO (absent de 18h30 à 19h00), Mme Laurence SCHERRER (suppléante de M. Jean-Marie FERREUX), M. Bernard SOUBEYRAND.

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles BRACHOTTE, 1^{er} Vice-président délégué à la Mutualisation, à la Communication, à l'Action culturelle et au Tourisme.

NOMBRE DES MEMBRES EN EXERCICE : 36
PRÉSENTS : 22
VOTANTS : 30

Délibération n°18/07/2024/04

Objet : Modification n°1/2024 de la composition par désignation de nouveaux membres de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu, l'article 1609 nonies C, IV, du Code Général des Impôts (CGI),

Vu, les statuts de la Communauté de Communes actuellement en vigueur,

Il est rappelé que les groupements soumis au régime de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) ont l'obligation d'instaurer une Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT). Cette commission contribue à garantir l'équité financière entre les Communes et la Communauté de Communes en apportant la transparence et la neutralité des données financières.

Agir pour notre territoire et un avenir durable

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise

Q 12 rue Ampère | BP 53 | 21110 GENLIS

03.80.37.70.12

accueil@plainedijonnaise.fr

plainedijonnaise.fr



Elle a pour rôle principal de procéder aux évaluations financières liées aux transferts de compétences entre la Communauté de Communes et ses communes membres.

Cette commission est créée, conformément aux dispositions du IV de l'article 1609 nonies C du CGI, entre la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise et ses communes membres.

Il est rappelé qu'en vertu des délibérations n°08/09/2020/03, portant « Désignation des membres de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) » adoptée par le Conseil Communautaire de la Plaine Dijonnaise lors de la séance plénière en date du 08 septembre 2020, le Conseil Communautaire a fixé à deux (2), le nombre de représentants pour chaque commune (un membre titulaire et un membre suppléant) et n°26/10/2023/04 en date du 26 octobre 2023, la composition de ladite Commission est la suivante :

Nom Prénom Titulaire	Nom Prénom Suppléant
Dominique JANIN	Anne-Sophie BOISSON
Marie-Françoise DUPAS	Michel CLÉMENT
Alain LEFEVRE	Guy MORELLE
Jean-Pierre COLOMBERT	Jérôme REMY
Patrice LIEBELIN	Bernard SOUBEYRAND
Vincent CROUZIER	Emmanuel ORFAO
Jean-Luc AUCLAIR	Isabelle DELABAYS
François BIGEARD	Benjamin BONIN
Cédric PERRIER	Françoise GAUTHEROT
Corinne PRIN	Martial PARIZOT
Daniel RIANDET	Patrice ESPINOSA
Christian MARTINENT	Bernard NAVILLON
Denis KIENE	Catherine MAROTEL
Daniel CHETTA	Thomas DEHER
Christiane PROST	Paul MURANO
Jean-Marie FERREUX	Laurence SCHERRER
Stéphanie PEPIN	Emmanuel PONTILLO
Catherine BERTET	Claude VERDREAU
Marie-Paule FONTAINE	Evelyne MONNOT
Sébastien BONNOT	Maryline GRANDIOWSKY
Sébastien BONIN	Gilles BRACHOTTE
Simon GEVREY	Éric MOUREY

Afin de donner suite à des modifications dans la composition du Conseil Municipal de la commune d'IZEURE, il convient de désigner un nouveau membre de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).

Considérant que, par délibération n°04 en date du 29 mai 2024, la commune d'IZEURE propose le remplacement de Madame Corinne PRIN, titulaire, par Madame Bernadette BERGER,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **DÉSIGNE**, au scrutin secret, Madame Bernadette BERGER, en qualité de membre titulaire auprès de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT),
- **ACTE** la nouvelle composition de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT), comme suit :

Nom Prénom Titulaire	Nom Prénom Suppléant
Dominique JANIN	Anne-Sophie BOISSON
Marie-Françoise DUPAS	Michel CLÉMENT
Alain LEFEVRE	Guy MORELLE
Jean-Pierre COLOMBERT	Jérôme REMY
Patrice LIEBELIN	Bernard SOUBEYRAND
Vincent CROUZIER	Emmanuel ORFAO
Jean-Luc AUCLAIR	Isabelle DELABAYS
François BIGEARD	Benjamin BONIN
Cédric PERRIER	Françoise GAUTHEROT
Bernadette BERGER	Martial PARIZOT
Daniel RIANDET	Patrice ESPINOSA
Christian MARTINENT	Bernard NAVILLON
Denis KIENE	Catherine MAROTEL
Daniel CHETTA	Thomas DEHER
Christiane PROST	Paul MURANO
Jean-Marie FERREUX	Laurence SCHERRER
Stéphanie PEPIN	Emmanuel PONTILLO
Catherine BERTET	Claude VERDREAU
Marie-Paule FONTAINE	Evelyne MONNOT
Sébastien BONNOT	Maryline GRANDIOWSKY
Sébastien BONIN	Gilles BRACHOTTE
Simon GEVREY	Éric MOUREY

- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération et à signer tout document ainsi que tout acte à intervenir relatif à ce dossier.

Pour extrait conforme,

Fait à GENLIS, le 18 juillet 2024

Patrice ESPINOSA

Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise,
Maire d'IZIER